



SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS DE MEDECINE GENERALE

LA LETTRE DU PRESIDENT

Vincennes, le 03/07/2009

Chers amis,

Vous trouverez annexés à ce courrier la lettre que Mme la Ministre de l'Enseignement Supérieur nous a adressée ainsi que notre réponse.

La moment est à la fois historique et dramatique.

Historique car l'annonce des 10 premiers titulaires universitaires de Médecine Générale est officiellement faite.

La première bataille d'un combat entamé depuis de longues années par le CNGE et depuis 3 ans par le SNEMG est maintenant gagnée. Nous avons les premiers outils d'une vraie filière de Médecine Générale, des textes législatifs et réglementaires (même s'il en manque encore sur la part soins), des titulaires, des chefs de clinique.

Je pense en ce moment à tous ceux qui ont œuvré au plan national comme au plan local, année après année, à installer la Médecine Générale à l'Université et à la faire reconnaître. Je rends hommage aux présidents et aux secrétaires généraux du CNGE qui se sont succédés et qui ont porté cette idée qui apparaissait incongrue voire déplacée à nos interlocuteurs.

Pour autant, ce ne sont pas 10 titulaires qui vont permettre à la filière de s'installer dans toutes les UFR. Les futurs titulaires vont porter une lourde responsabilité collective mais ils ne pourront pas tout faire. Il leur appartiendra comme il nous appartient aujourd'hui, de militer pour élargir la base sur laquelle la discipline fonctionne à l'université. Nous avons besoin et il est légitime d'avoir 1 titulaire/an/faculté en moyenne ; la loi de la République énonce maintenant la nécessité d'avoir 20 professeurs et 30 maîtres de conférence/an. A nous de marteler sans relâche la nécessité de son application, et notamment vers les élus qui l'ont votée.

Dramatique car l'absence de moyen conjuguée à l'augmentation du nombre d'étudiants et la multiplication des tâches nous conduit à l'explosion des départements de Médecine Générale.

L'annonce de la création de seulement 8 postes d'enseignants associés est pour la discipline une catastrophe. Nous partons d'une situation de sous-effectifs absurde dans laquelle nous nous débrouillons année après année grâce à un investissement militant massif sans rapport avec la reconnaissance voire la rémunération qui nous sont dévolues.

La professionnalisation du DES, les nécessités pédagogiques, la production des mémoires et des thèses en rapport avec la discipline, la multiplication des jurys de soutenance accroissent considérablement nos tâches. De plus, la nouvelle organisation du stage de 2ème cycle que nous appelions de nos vœux va nécessiter toujours plus d'engagement, de temps et d'énergie,

Il est donc temps que les tutelles ne se contentent plus de gérer la pénurie et arrêtent de se persuader qu'elles font un effort inouï en accordant au compte-gouttes quelques postes supplémentaires. L'augmentation du nombre d'étudiants dans ces conditions pourtant indispensable à la discipline nous conduit à la faillite.

Il est donc essentiel de poursuivre la campagne de pression en ciblant les élus qui n'ont jamais été aussi sensibles à nos problèmes depuis les débats sur la loi HPST et la prise de conscience de la catastrophe démographique sur le terrain.

Continuez inlassablement à relayer les communiqués, les courriers aux ministres. Demandez leur le respect de la loi pour la nomination de titulaires, la sauvegarde de la formation des jeunes pour la nomination des associés. Nous n'obtiendrons que ce que nous irons demander avec force.

Amicalement

Vincent Renard

Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale. 6^{bis} rue des deux communes. 94 300 Vincennes
01 53 66 91 82 – www.snemg.fr